



**SPP et PATS  
SDIS du RHONE**

Monsieur le président du conseil  
d'administration du SDIS  
du Rhône  
17 rue Rabelais  
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 15 février 2012

**Objet : Demande de précisions  
indemnités SPV**

Monsieur le président,

Suite à la parution d'un article dans le journal Le Progrès du 31 janvier 2012 et repris sur l'intranet du SDIS à la rubrique Panorama presse, nous avons été alertés et questionnés par de nombreux agents et concitoyens.

En effet, à la lecture de ce reportage, on constate que trois SPV du centre de Bully ont effectué 7735, 5016 et 4757 heures sur l'année 2011 ! Quelles disponibilités ! Comment font-ils pour concilier vie professionnelle, familiale et l'activité de volontaires ? D'ailleurs au cours de cette cérémonie, le conseiller général monsieur BARADUC a souligné **"le nombre d'heures stupéfiant que les volontaires ont passé au service des autres"**.

Au regard des éléments fournis par la presse, nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer si ces données sont exactes, et si tel était le cas, de faire en sorte que les dispositions votées par le Conseil d'Administration du SDIS du Rhône concernant les SPV soient respectées.

Dans l'attente d'une réponse de votre part nous vous prions de croire, Monsieur le président, à l'expression de notre considération distinguée.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN